

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

9 février 2024

ÉLECTIONS LEGISLATIVES ET REGIONALES :

LE CORPS ELECTORAL CONVOQUE LE 13 AVRIL PROCHAIN



Conseil des ministres (Photo internet)

Lomé, 9 fév. (ATOP)-Le conseil des ministres du jeudi 8 février sous la présidence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a fixé la date des élections législatives et régionales au samedi 13 avril prochain. Les travaux de ce conseil consacrés à l'organisation des élections législatives et régionales de 2024 ont permis d'examiner sept projets de décret et d'écouter une communication.

Sur les sept projets adoptés d'après le communiqué final des travaux, six sont relatifs à l'organisation des élections législatives et régionales.

La répartition des sièges des députés à l'Assemblée nationale

La loi organique du 31 janvier 2024 a porté le nombre des députés à l'Assemblée nationale de 91 à 113. En application de cette loi, un décret a été pris pour procéder à la répartition des sièges de députés en fonction des circonscriptions électorales.

Tenant compte de l'érection de chaque préfecture en circonscription électorale et des critères géographiques, démographiques et spécifiques, le décret adopté porte le nombre de circonscriptions électorales de 30 à 39, d'une part, et, d'autre part, répartit les 113 sièges par circonscription électorale.

Le corps électoral convoqué le 13 avril prochain

Le deuxième décret fixe la date des élections législatives et régionales et convoque le corps électoral pour lesdites élections. Pour le gouvernement, l'organisation des élections législatives et régionales de cette année 2024 a nécessité la modification du code électoral pour inclure des dispositions permettant la tenue de scrutins multiples.

Ainsi, conformément aux dispositions du code électoral et au regard du chronogramme proposé par la Commission électorale nationale indépendante, le conseil des ministres a fixé la date des élections législatives et régionales au samedi 13 avril 2024.

Les montants du cautionnement pour les élections

Le troisième décret fixe les montants du cautionnement à verser pour les élections législatives et régionales. Le code électoral fait obligation à tout candidat de verser au trésor public un cautionnement dont le montant est fixé par décret en conseil des ministres, sur proposition conjointe de la Commission électorale nationale indépendante et du ministre chargé de l'administration territoriale.

Pour ces élections, le montant du cautionnement est fixé à cinq cent mille (500.000) francs CFA par candidat, pour les candidats aux élections législatives, et à deux cent mille (200.000) francs CFA par candidat, pour les candidats aux élections régionales. Ces montants sont réduits de moitié pour les candidates aux deux élections.

La campagne électorale et vote par anticipation des corps habillés

Le quatrième décret porte ouverture et clôture de la campagne électorale pour les deux élections. D'après l'article 68 du code électoral relatif à la fixation de la date d'ouverture et de clôture de la campagne électorale, « pour les élections législatives et régionales du 13 avril 2024, la campagne électorale est ouverte le jeudi 28 mars 2024 à zéro heure et prend fin le jeudi 11 avril 2024 à 23h 59 min ».

Le cinquième décret porte vote par anticipation des membres des forces de défense, forces de sécurité, forces paramilitaires et réserve opérationnelle, pour les élections législatives et régionales de 2024.

« Tenant compte du contexte sécuritaire régional et de ses incidences, notamment dans la région septentrionale, et au regard de l'impératif de maintenir la paix et la quiétude des populations durant les opérations de vote pour les élections législatives et régionales de 2024, le décret fixe la date du vote par anticipation des membres des forces de défense, forces de sécurité, forces paramilitaires et réserve opérationnelle, à soixante-douze (72) heures avant le jour du vote général ».

La « Force Sécurité Elections Législatives et Régionales 2024 »

Le sixième décret crée la « Force sécurité élections législatives et régionales 2024 » (FOSELR 2024). En vue de garantir la sécurité et de préserver un climat de paix et de sérénité sur l'ensemble du territoire national avant, pendant et après les élections législatives et régionales de 2024, il est créé une force intégrée dénommée « Force sécurité élections législatives et régionales (FOSELR) 2024 », placée sous la supervision de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et le commandement opérationnel du ministère chargé de la sécurité.

La FOSELR est composée des forces de défense et de sécurité: police nationale, gendarmerie nationale et réserve opérationnelle. Son organisation décentralisée tient compte du plan de maillage du territoire par les forces de sécurité, et pourra être ajustée en fonction des circonstances.

Réorganisation de l'agence de solidarité nationale

Le conseil des ministres a examiné et adopté un septième décret réorganisant l'agence de solidarité nationale créée par décret du 5 février 1992, qui « fait aujourd'hui face à des contraintes d'ordre opérationnel et à des défis liés à son efficacité et à sa gestion ». Le décret adopté vise « à doter l'agence des organes de gouvernance conformes à son statut d'établissement public administratif à caractère social, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative, d'une part, et, d'autre part, à permettre la mise en œuvre de réformes pour lui assurer un fonctionnement optimal et une efficacité réelle sur le terrain ».

Au titre de la communication, le conseil a été mis au courant des discussions en cours avec le Fonds monétaire international, à la suite de l'accord au niveau des services intervenu en décembre dernier sur les politiques économiques et les réformes à soutenir dans le cadre d'un nouvel accord en cours d'approbation, au titre d'une facilité élargie de crédit. ATOP/AJA/DHK

ECHOS DE LA CAPITALE

TROIS AUDIENCES ACCORDÉES PAR LE PREMIER MINISTRE

Lomé, 9 fév. (ATOP) - Le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah - Dogbé a accordé trois audiences, le jeudi 08 février au siège du gouvernement à Lomé à diverses personnalités.



Mme le Premier ministre (milieu) avec la délégation du RONGITO



Échanges entre Mme le Premier ministre et Guillaume Trichard (milieu)

Mme Tomégah - Dogbé a reçu l'ambassadeur de l'Espagne au Togo et au Ghana, Javier Gutiérrez et le président du conseil de l'ordre du Grand Orient de France, Guillaume Trichard. Elle a également conféré avec une délégation du conseil d'administration du Réseau des ONG internationales au Togo (RONGITO) conduite par sa présidente, Mme Awa Faly Ba, représentante résident de Plan international au Togo.

Au sortir de l'audience, le diplomate espagnol a confié à la presse qu'il est venu transmettre un message de son gouvernement à celui du Togo relatif au renforcement des relations entre les deux pays. Il a indiqué que l'Espagne veut avoir une relation plus stratégique au Togo. M. Gutiérrez a laissé entendre que « Le Togo est un pays attractif pour les entreprises espagnoles, pour le business et pour les investissements. Je vois qu'on doit travailler pour favoriser ces investissements et les échanges commerciaux entre les deux pays ». Il a ajouté qu'il y a aussi beaucoup d'opportunités dans le domaine de l'enseignement. " Comme vous le savez, l'espagnol est une langue optionnelle dans l'enseignement secondaire. Et, nous voulons travailler pour que l'espagnol ait plus de soutien dans l'enseignement secondaire ", a-t-il poursuivi.

Javier Gutiérrez a aussi dit avoir fait un tour d'horizon des relations entre l'Espagne et le Togo avec Mme Tomégah-Dogbé. " Le Premier ministre m'a expliqué les priorités du gouvernement, particulièrement dans le social. On a identifié des opportunités dans le domaine commercial ; la possibilité d'organiser un forum des entreprises espagnoles ", a dit le diplomate.

Quant au président du conseil de l'ordre du Grand Orient de France, il a laissé entendre qu'il a abordé différents sujets avec le Premier ministre, notamment la jeunesse,

son éducation, ainsi que la transmission des principes et des valeurs qui font l'émancipation des êtres humains. " Nous avons partagé le souci de continuer à œuvrer en matière de solidarité, à des projets solidaires dans le pays ", a confié M. Trichard. " Nous avons partagé un point de vue commun, celui de la nécessité de contribuer, très concrètement, à ce que les jeunes puissent s'épanouir dans l'éducation ; trouver un chemin de vie qui leur permette de contribuer fortement à la croissance du pays et à la stabilité du Togo ", a ajouté Guillaume Trichard.

La présidente du conseil d'administration du RONGITO a, pour sa part, indiqué qu'elle est venue présenter leur nouveau bureau au Premier ministre. Elle a dit que le RONGITO a renouvelé son engagement à œuvrer aux côtés du gouvernement togolais, en toute coordination, pour l'intérêt supérieur des populations pour lesquelles les 26 ONG qui composent le RONGITO travaillent.

Mme Ba a dit avoir aussi évoqué avec la cheffe du gouvernement des sujets d'actualité relatifs au Togo. « Nous avons été tous très heureux et touchés par l'oreille attentive du Premier ministre qui nous a témoigné de l'intérêt et de l'attention des autorités togolaises pour le travail que nous faisons au Togo, dans l'intérêt des populations togolaises », a-t-elle dit.

ATOP/JV/BV

LES ACTEURS DU GRAND LOMÉ SENSIBILISÉS SUR LA TENUE DE LA PROCHAINE SEMAINE DE L'ETFP

Lomé, 9 fév. (ATOP) – Le ministère délégué chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a sensibilisé le vendredi 9 février à Lomé, les directeurs, fondateurs d'écoles et les enseignants relevant dudit ministère du Grand Lomé, sur l'organisation de la 3^e édition de la semaine de l'Enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP).



Les acteurs du sous -secteur attentifs...



... au message de Mm ADZONYOR (micro)

Prévue du 15 au 24 février, cette semaine est placée sous le thème : « Consolider le partenariat public-privé pour une main d'œuvre qualifiée et une meilleure employabilité des sortants ». Le lancement officiel est fixé pour le mardi 20 février à Dapaong dans les Savanes.

Les échanges dirigés par la présidente du comité d'organisation de la semaine, Mme Collette Adzonyoh, ont porté sur les résultats des deux premières éditions en termes d'impacts positifs dans le sous-secteur. Entre autres impacts cités, il y a la montée de la visibilité du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, plus inscription des filles dans l'enseignement technique et surtout dans le secteur industriel, l'effectivité de la formation en alternance et l'éclosion des talents à travers les producteurs des apprenants.

Des observations ont été faites sur la période de la semaine qui coïncide avec les congés de détente, de même que la réticence de certains chefs d'entreprises à accepter les jeunes élèves dans leur entreprise. Des suggestions ont été faites et les apports des acteurs recueillis pour permettre la bonne réussite de cette 3^e édition.

La présidente du comité d'organisation s'est réjouie des résultats encourageants des éditions précédentes sur les plans de la qualité de la formation, l'engouement des élèves à opter pour l'enseignement technique et surtout pour les filles à aller vers les filières industrielles et technologiques. Elle a salué la communication et l'information qui se font autour de l'enseignement technique et surtout la consolidation du partenariat public-privé qui facilite les stages et l'insertion socioprofessionnelle des élèves.

Le chef d'inspection de l'ETFP du Grand Lomé, Tchao Pamessan a remercié tous les partenaires qui ont accepté d'accompagner le sous-secteur en accueillant en stage les apprenants dans leurs structures et entreprises. Il a informé les participants que le programme de cette 3^e édition sera riche et diversifié avec plusieurs activités notamment l'exposition des ouvrages fabriqués par des apprenants, des activités socio-culturelles et sportives, des exposés et des ventes des articles.

Les différents acteurs du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ont été invités à adhérer à cette initiative de la semaine de l'ETFP, pour promouvoir leur structure et permettre plus d'employabilité des jeunes.

ATOP/KYA/BV

NOUVELLES DES PREFECTURES

KOZAH/EGALITE GENRE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME : UN ATELIER BILAN DU PROJET PEGAF A PRIS FIN A KARA

Kara, 9 fév. (ATOP) – Un séminaire atelier bilan et de réflexion avec les parties prenantes de la mise en œuvre du projet dénommé « Promotion de l'égalité genre et de l'autonomisation de la femme (PEGAF) », a pris fin le jeudi 8 février à Kara, au terme de deux jours de travaux.

Organisé par l'Office de développement et des œuvres sociales (ODOS), une entité sociale de l'église des Assemblées de Dieu du Togo, cette activité a regroupé une soixantaine de participants

venus des sept sites d'implémentation du projet. Il s'agit notamment, des directeurs régionaux et préfectoraux de l'Action sociale en tant que points focaux du projet, des chefs traditionnels, des responsables des comités cantonaux et villageois de développement, des représentantes des associations féminines des communautés bénéficiaires, des religieux, ainsi que des ambassadeurs de ODOS et l'équipe des organisateurs. Ces acteurs ont dressé le bilan de fin de projet, partagé les expériences en termes de bonnes pratiques et points à améliorer, puis tiré des leçons. Ils ont également fait des propositions et formulé des recommandations pour une éventuelle amélioration des actions à l'avenir.



Les acteurs

Il ressort du bilan que de l'ensemble des sites que l'exécution du PEGAF a eu des impacts positifs dans les communautés bénéficiaires et a beaucoup contribué au changement de mentalités et de comportements face à certains préjugés culturels liés à l'égalité genre. De même le projet a permis aux femmes de mieux connaître leurs droits liés surtout à leur autonomisation économique et financière, prise de décisions au sein de la famille, à l'éducation et à l'héritage. Selon la majorité de ces acteurs, avec ce projet plusieurs femmes sont devenues autonomes économiquement et aident leurs conjoints dans la prise en charge de certains besoins du foyer. Cependant, suivant le mécanisme d'évaluation défini, les résultats ont relevé certaines difficultés rencontrées lors de l'exécution du projet. Celles-ci sont relatives aux facteurs socioculturels et anthropologiques, au leadership féminin, à l'héritage familial et au rôle de la femme au sein de la société.



Vue partielle des participants lors des partages d'expériences communautés respectives.

La cheffe division genre et promotion de la femme représentant le directeur régional de l'Action sociale Kara, Mme Samère Koudi Sylvie a salué cette initiative de ODOS et remercié tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce projet. Pour elle, le projet PEGAF vient à point nommé soutenir les actions du gouvernement en ce sens. Mme Samère a exhorté les participants à continuer à relayer ces résultats afin que l'impact du projet soit davantage visible au sein de leurs

Le directeur préfectoral de l'action sociale Kozah, Awidjolo Kpatcha, point focal de ce projet et le chef du canton de Kpinzindè, Sama Batcharo ont salué la mise en œuvre du projet PEGAF dont les sensibilisations, séminaires et ateliers de formation et de renforcement de capacités et de l'alphabétisation, ont contribué à une meilleure compréhension des droits de la femme.

Le coordonnateur national de ODOS, Roger Goeh-Akue a rendu grâce à Dieu pour les résultats obtenus, tout en informant qu'un autre projet suivra pour aborder les mêmes thématiques et d'autres encore, mais sur des sites différents.

Le PEGAF est un projet de trois ans, démarré depuis 2020 sur l'ensemble du territoire national. Il vise à améliorer la compréhension des notions d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes. ATOP/TAL/KYA

TCHAOUDJO/PREMIER NUMERO DE « MERCREDI DE L'ENTREPRENEUR » :
L'ANPGF ECLAIRE LES ENTREPRENEURS ET DIRIGEANTS DES PME
SUR LES INNOVATIONS DE LA LOI DE FINANCES 2024

Sokodé, 9 fév. (ATOP) – L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des petites et moyennes entreprises (ANPGF) a organisé un séminaire de formation et de sensibilisation dénommé « Mercredi de l'Entrepreneur » (MDE) en présentiel le jeudi 8 février à Sokodé.

Le tout premier numéro de ce séminaire de formation dédié aux opérateurs économiques, en particulier aux jeunes entrepreneurs, est placé sous le thème « PME/PMI, que retenir des nouvelles dispositions de la Loi de finances, exercice 2024 pour anticiper les risques fiscaux ? ». L'activité a été décalée sur jeudi en raison de l'ouverture officielle du bureau de représentation de l'ANPGF à Sokodé.

L'objectif visé par cette séance est de décrypter et d'entretenir les entrepreneurs et dirigeants des Petites et moyennes entreprises (PME) sur les nouvelles mesures fiscales contenues dans la Loi de finances 2024. Il s'est agi de former ceux-ci sur les erreurs à ne pas commettre pour tomber sous le coup de la loi.

Pourquoi le choix du thème ?



Mme Naka Gnassingbé (micro) ouvrant le séminaire

Le directeur général de l'ANPGF, Mme Naka Gnassingbé de Souza a fait savoir que son institution a décidé de parler de la Loi de finances 2024 en raison de l'importance qu'elle revêt pour les opérateurs économiques. Elle a rappelé que le 22 décembre 2023, l'Assemblée nationale a voté la Loi de finances, exercice 2024, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 2.179, 1 milliards de F CFA, soit une augmentation de 10,3% par rapport à la Loi de finances 2023. Le directeur de l'ANPGF a mentionné que cette Loi de finances a été votée en lien avec les priorités du gouvernement déclinées dans les projets et programmes de sa feuille de route 2020-2025. Elle contient une modification de 26 articles du code général des impôts et de 23 articles du livre des procédures fiscales, soit 49 articles qui ont été modifiés. A entendre le directeur général, ce séminaire permettra de décrypter et d'entretenir les entrepreneurs et dirigeants des PME sur les nouvelles mesures fiscales contenues dans cette Loi de finances. Elle a fait noter que cette Loi de finances qui est en vigueur depuis janvier 2024 impacte les activités des entreprises togolaises, c'est pourquoi il est important que les opérateurs économiques en particulier les entrepreneurs puissent la comprendre et la maîtriser afin de s'y conformer.

Quel accompagnement l'ANPGF réserve-t-elle aux entrepreneurs après la formation ?

Le directeur général a rappelé que l'ANPGF offre deux types de services, à savoir les services financiers et les services techniques. Les services financiers portent sur le financement des entreprises sur ressources propres de l'ANPGF via les institutions financières partenaires, et la garantie des concours bancaires. Au rang des services techniques, il y a l'appui-conseil, l'encadrement, le renforcement des capacités techniques et managériales des dirigeants et des personnels d'entreprises, et l'assistance technique. Mme Gnassingbé de Souza a confié que son institution est consciente que les séminaires de MDE n'offrent pas suffisamment de temps pour cerner tous les contours des sujets abordés. C'est pourquoi à la fin de chaque séminaire, dit-elle, l'ANPGF donne la possibilité aux PME/MI de s'inscrire pour ce qu'elle appelle le « Training day ». C'est une formation qui se déroule sur deux ou trois jours en fonction de l'importance du thème abordé. Le directeur général a souligné lors de cette formation, le formateur va beaucoup plus en détail, et les PME ont la possibilité d'exprimer leurs préoccupations personnelles pour approfondir les sujets développés durant le MDE en vue d'une meilleure appropriation et une parfaite maîtrise de ces sujets.

Le formateur, M. Coco de Souza, expert fiscal, a rappelé les dispositions qui sont prises pour pouvoir accompagner toutes les entreprises, notamment celles relevant des PME pour que ces entreprises puissent participer de manière satisfaisante aux recettes de l'Etat. Pour lui, il est très important que ces entreprises soient au parfum des nouvelles

dispositions contenues dans la loi de finances et surtout pour leur éviter de faire des erreurs.

Le maire de la commune Tchaoudjo 1, Korodowou Ahini-Mankana a invité les participants à capitaliser et à consolider les connaissances acquises durant ce séminaire pour en faire un meilleur usage dans leurs entreprises.

ATOP/MEK/JK

VO / SANTÉ :

REVUE ANNUELLE 2023 DES ACTIVITÉS DU DISTRICT SANITAIRE DE VO

Vogan, 9 fév. (ATOP) - La direction préfectorale de la santé de Vo a démarré la revue annuelle 2023 des performances des activités et de micro planification du district sanitaire de Vo, le jeudi 8 février dans la localité.

La séance a regroupé les responsables des formations sanitaires de Vo, des services déconcentrés de l'Etat, des ONG, des autorités traditionnelles et une délégation de la direction régionale de la santé de la Maritime. L'objectif est de faire

le bilan des activités réalisées au cours de l'année écoulée, de porter un regard analytique sur les résultats obtenus et de faire la micro planification de l'année 2024 en cours.

Durant trois jours les participants suivront des présentations et débattront notamment sur les axes prioritaires du Plan national de développement de la santé (PNDS), des résultats des différents programmes effectués dans la population de Vo avec les partenaires techniques et financiers. Ils feront le bilan des activités réalisées au cours de l'année écoulée, relèveront les points forts et les points faibles, et identifieront les goulots d'étranglement. Les délégués dégageront les problèmes et les défis et chercheront les mesures correctives ainsi que les atouts qui aideront à améliorer les performances au cours de l'année 2024 à travers une planification.

Selon cette revue, le district sanitaire de Vo a connu une amélioration de près de 80% par rapport aux recommandations faites lors de la revue de l'année passée. Il s'agit entre autres du renouvellement et de la formation des Comités de gestion (COGES), la déclaration des agents qui émargent sur le budget local à la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS).

Le préfet de Vo, Leguèdè Kokou Jérôme, a relevé l'importance de la santé, remercié tout le personnel de la santé de Vo et les membres des COGES pour ce qu'ils font pour la bonne santé de la population. Il a encouragé les membres des COGES à bien accompagner les responsables des formations sanitaires, convié les acteurs du système sanitaire à supporter tous les caprices des communautés, à une participation active aux travaux. Le préfet a exprimé sa reconnaissance au chef de l'Etat et au gouvernement pour toutes les dispositions qui se prennent pour la bonne santé de la population.

Le directeur régional de la santé Maritime, Dr Tatoa Koumada et le directeur préfectoral de Vo, Klevo Komla Mawuko, ont remercié le gouvernement et tous les acteurs sanitaires et locaux pour leur accompagnement. Ils ont invité les agents de santé à réfléchir à leur engagement à apporter de bons services à la population, à œuvrer pour une adhésion des communautés à tout ce qui se fait dans les formations sanitaires. Les deux directeurs ont exprimé leur gratitude au gouvernement, sollicité des communautés,



Les participants

leurs contributions à la bonne marche des activités sanitaires dans leurs localités respectives. ATOP/AKS/KYA

LE DISTRICT SANITAIRE DE TCHAOUDDJO EN REVUE ANNUELLE DES PERFORMANCES DES ACTIVITES DE 2023



Les participants

Sokodé, 9 fév. (ATOP) - La direction préfectorale de la santé de Tchaoudjo a organisé, les 7 et 8 février à Sokodé, la revue annuelle des performances des activités sanitaires du district de Tchaoudjo.

Cette revue a été l'occasion de partager avec tous les acteurs impliqués dans le secteur de la santé les activités réalisées au cours de l'année qui vient de s'achever. Elle a permis notamment de dégager les points forts, les points à améliorer, les difficultés rencontrées, et de proposer des solutions réalistes et réalisables afin d'améliorer les indicateurs de l'année 2024.

Les travaux ont été meublés par des présentations sur les résultats des activités de l'année 2023 des points focaux des différentes formations sanitaires du district.

Selon les différents rapports, le district a connu une amélioration de 25 indicateurs de performances sur un total de 34 du Plan national de développement sanitaire (PNDS). La collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF) et les organisations de la société civile a permis également de capitaliser les résultats de toutes les activités et de mesurer réellement les performances du district.

Plusieurs défis sont à relever, notamment la mobilisation des ressources supplémentaires pour améliorer les performances du district en 2024. Des recommandations ont été aussi faites à l'endroit des Equipes cadres régional et district, des PTF ainsi que des formations sanitaires pour de meilleures performances en 2024.

Un certificat de satisfecit a été décerné à l'Unité de soins périphériques (USP) de Kolina pour avoir réalisé une bonne performance en matière de qualité de soins et services en 2023. Cette formation sanitaire a également reçu une attestation pour sa bonne performance en gestion financière durant la même année. Au total 26 formations sanitaires ont été évaluées.

Le préfet de Tchaoudjo, Col. Mompion Matéindou a rendu hommage au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et à son gouvernement qui ne ménagent aucun effort pour le bien-être sanitaire des populations. Il a rappelé que le pays s'est doté depuis l'année dernière d'un nouveau PNDS 2023-2025, et qui prend en compte toutes les préoccupations de la population en matière de santé. Pour lui, il revient donc aux acteurs de la santé d'œuvrer efficacement à l'atteinte des objectifs fixés par ce nouveau plan. Le préfet a, pour finir, félicité les prestataires de soins pour tout ce qu'ils font déjà pour apporter un soulagement en matière de santé aux populations. Col. Mompion a insisté sur la présence effective des agents à leurs différents lieux de travail et l'amélioration de l'accueil pour contribuer à satisfaire davantage les malades.

Le directeur régional et préfectoral de la santé, Dr N'Djao Akawulu a exprimé sa gratitude aux plus hautes autorités du pays qui, à travers les différents programmes de la santé, notamment School Assur, Wezou, la subvention de la césarienne, les projets CARMMA et SSEQCU et tout récemment l'introduction de la couverture maladie

universelle, œuvrent à améliorer le bien-être sanitaire de la population. Il a également remercié le ministère en charge de la santé, le préfet, les maires, les PTF et tous les autres acteurs pour leurs implications dans la réalisation des différentes activités. Dr N'Djao se dit convaincu que la mise en œuvre des recommandations permettra d'accroître les performances en 2024. ATOP/MEK/JK

TCHAMBA/LEGISLATIVES ET REGIONALES :
LES CANDIDATS DU PDP DESORMAIS CONNUS

Tchamba, 9 fév. (ATOP) – Le Parti démocratique panafricain (PDP), section Tchamba, a investi ses candidats, le mercredi 7 février dans la localité, pour le compte des prochaines élections législatives couplées des régionales.

Il s'agit pour le parti, de prendre très tôt ses dispositions pour mettre les chances de son côté et mieux affronter la bataille électorale. Le but est de faire connaître les candidats aux membres du parti et aux électeurs, et de donner les directives aux candidats pour bien se préparer.

Pour les législatives, ils sont trois candidats ayant chacun un suppléant, avec en tête de liste M. Dolama Mignouna, président préfectoral du parti. Cinq candidats se présenteront pour les régionales. Ils ont pour tête de liste M. Kagna Loutou. On note une représentativité féminine parmi les candidats, avec 2 femmes pour les législatives et une pour les régionales.

Le président préfectoral du parti estime qu'il est impérieux de s'armer dès maintenant afin d'amener la population à adhérer aux idéaux de leur formation politique qui a pour premier souci le développement du pays et l'épanouissement des couches vulnérables. M. Dolama a appelé les candidats à continuer les sensibilisations de porte à porte. « Nous devons compter sur nos propres forces, apprendre à être optimistes et déterminés pour obtenir la victoire lors des élections », a-t-il conclu. ATOP/JK/MEK



Les candidats du parti

OGOUI/GESTION EN HOTELLERIE:
DES ACTEURS IMPLIQUES RENFORCENT LEURS CONNAISSANCES TECHNIQUES

Atakpamé, 9 fév. (ATOP) - Des responsables et gérants des hôtels de la région des Plateaux prennent part, du 6 au 10 février à Atakpamé, à un atelier de formation sur le thème « Le leadership, les techniques d'accueil, le marketing, la gestion comptable et financière et l'hygiène en milieu hôtelier »

Cette formation est organisée par l'Union togolaise de l'hôtellerie (UTH) avec l'appui financier du Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels (FNAFPP) dans le cadre de la promotion des services des établissements hôteliers au profit des



Mme Sena Akuessi ouvrant les travaux

populations et surtout des touristes. L'objectif est de renforcer les capacités des responsables, détenteurs, gérants et réceptionnistes des hôtels, bars et restaurants en techniques d'accueil, de gestion, de marketing moderne et d'hygiène.

La formation est assurée par des experts du cabinet «Jolonar Concept». Durant la phase théorique couplée d'exercices pratiques à Nice Hôtel, les formateurs vont entretenir les participants sur des comportements positifs à adopter en matière de pratique de l'hygiène, d'utilisation responsable des nouveaux outils de communication interne et externe adaptés au contexte du marché local et international. Les participants seront également outillés sur les nouvelles techniques d'approche du marché et renforcés en techniques d'accueil et de marketing.



Vue partielle des responsables et gérants d'hôtels

La représentante du préfet de l'Ogou, Mme Sena Akuéssi a exhorté les participants à l'assiduité et à tirer meilleur profit de cette formation en vue d'améliorer leurs prestations en termes de restauration et d'accueil des clients.

Le secrétaire général exécutif de l'UTH, zone Sud, Yovogan Olodjo George a témoigné sa gratitude au FNAFPP pour son soutien à l'organisation de cette formation. Il a fait savoir qu'à travers cette initiative, il est question de combler les insuffisances et manquements constatés auprès des employés et mêmes des responsables des bars, hôtels et restaurants en termes d'accueil, de manque d'hygiène et de la méconnaissance des règles de gestion efficace d'une structure d'hébergement. « Cette formation vient à point nommé pour donner de nouvelles orientations et directives aux uns et aux autres pour améliorer voire booster le travail de l'hôtellerie en offrant des services de qualité aux clients », a-t-il souligné.

Le chef d'antenne FNAFPP région des Plateaux, Blitta et Sotouboua, Fabien Ogoubi Kossi a relevé l'apport et le soutien du gouvernement aux opérateurs économiques à travers son institution. Il a félicité les responsables de UTH pour la pertinence des thématiques choisies pour cette formation. Pour lui, la réussite et le progrès d'une entreprise ou société sont basés sur l'accueil réservé aux usagers.
ATOP/KKT/SED

NOUVELLES DE L'ETRANGER

BÉNIN :

LE PRÉSIDENT RÉITÈRE QU'IL NE BRIGUERA PAS DE TROISIÈME MANDAT ET DÉPLORE LA SITUATION RÉGIONALE

Lomé, (ATOP) -, Le président du Bénin, Patrice Talon a réitéré, le jeudi 8 février 2024 au cours d'une conférence de presse, qu'il ne briguera pas un troisième mandat à l'expiration du second, en 2026. Durant la même conférence de presse, il est revenu sur les multiples crises qui secouent actuellement l'Afrique de l'Ouest.

Devant les journalistes, il a confirmé son départ du pouvoir en 2026, l'année où s'achève son deuxième et dernier mandat. Autres sujets évoqués, la crise politique au

Sénégal et surtout la sortie du Niger, du Burkina Faso et du Mali de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

« LES PEUPLES NE NOUS ONT PAS ÉLUS POUR LES DIVISER »

Parlant du Sénégal, le président béninois déclare « *qu'on ne peut que regretter ce que l'on observe* ». Concernant la sortie du Niger, du Burkina et du Mali de la Cédéao, décidée fin janvier, Patrice Talon déplore : « *J'ai parlé à un des trois présidents. Je lui ai dit : les peuples ne nous ont pas élus pour les diviser. Nous, nous sommes de passage, les peuples sont éternels. Ce n'est parce que les chefs d'État ne s'entendent pas sur l'attitude à avoir par rapport à un problème qu'il faut casser l'idéal. La volonté des peuples est de s'intégrer.* »

Après ses regrets, et dans une espèce d'auto-critique, Patrice Talon estime qu'il y a peut-être des réflexions à mener et à partager avec ses pairs sur certains aspects des missions de la Cédéao.

« AUCUN VIVANT AU BÉNIN NE PEUT FAIRE PLUS DE DEUX MANDATS EN QUALITÉ DE PRÉSIDENT »

En politique intérieure, malgré sa promesse de ne pas s'accrocher au pouvoir, son opposition lui fait le procès de la tentation d'un troisième mandat en 2026. La presse lui repose la question. Presque agacé, il accuse la classe politique de s'agiter sur un sujet qui n'existe pas. « *Aucun vivant au Bénin ne peut faire plus de deux mandats en qualité de président de la République, insiste Patrice Talon. Personne au Bénin ne pourra le faire, à commencer par moi-même. Tant que cette phrase demeure dans la Constitution, il n'y a aucune raison qu'on me soupçonne de vouloir faire comme tout le monde, comme ça se passe ailleurs* ».

Les réseaux sociaux commentent amplement la conférence de presse, on attend les premières réactions officielles de ses opposants.

RFI

LE SAHEL, UNE PRÉOCCUPATION SÉCURITAIRE POUR L'ALGÉRIE

Paris, (RFI) - Confrontée à une perte d'influence au Sahel, l'Algérie se sent ouvertement défiée et menacée à ses frontières. Selon Alger, les coups d'État militaires menés dans trois pays de la région qui ne possèdent ni armée puissante, ni capacités matérielles, font craindre une porosité aux frontières. Elle craint également les conséquences du retrait du Mali de l'accord de paix d'Alger signé en 2015.

Le pouvoir algérien n'est guère rassuré et ne cache plus son malaise face aux changements radicaux qui l'entourent au Sahel. Après la reprise des hostilités à sa frontière, Alger cherche à tout prix à éviter le déclenchement d'une guerre civile au nord du Mali. Elle craint notamment que ces affrontements engendrent un afflux de réfugiés et une possible infiltration de certains éléments terroristes sur son territoire. La présence des supplétifs de l'armée malienne parmi les Wagner et les syriens pro-turc à sa frontière l'inquiète également au plus haut niveau.

Ces développements l'ont d'ailleurs poussé à redéployer discrètement son armée à ses frontières avec le Mali et le Maroc. Des diplomates algériens voient dans ces changements une reconfiguration des alliances dans la région. C'est le cas de l'ancien ministre algérien Abdelaziz Rahabi qui considère que les trois pays du Sahel qui ont connu des coups d'État militaires sont en train d'établir un nouvel ordre dans la région qui « *dépasse leurs capacités et leur discours politique actuel* ».

Vu d'Alger, l'objectif des grandes puissances vise, selon l'ancien diplomate, à « *réduire son influence et à mettre son armée sous pression à la frontière du sud* » au profit de plusieurs pays qui cherchent à étendre leur influence dans la zone. L'ancien

ministre évoque une distribution de rôle entre Washington qui édicte les stratégies avec Israël, les Émirats qui financent cette stratégie et le Maroc qui exécute l'agenda imaginé pour cette région.

Accusée d'ingérence au Mali, elle saisit toute occasion pour expliquer qu'elle n'a aucun agenda caché et que l'accord d'Alger a été trouvé suite à l'appel du gouvernement en place à Bamako en 2015. RFI

DES BANQUES AFRICAINES S'ASSOCIENT POUR FINANCER L'ÉNERGIE PROPRE AFIN DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS EN AFRIQUE

NAIROBI, (Xinhua) -- La Banque africaine de développement (AfDB) a annoncé jeudi une prise de participation de 15 millions de dollars américains dans la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB) pour financer l'énergie propre dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre en Afrique.

Kevin Kariuki, vice-président pour l'électricité, l'énergie, le climat et la croissance verte à l'AfDB, a dit que le financement soutiendra la mise en place d'une facilité de préparation de projets visant à stimuler l'investissement dans les technologies en matière d'énergies renouvelables.

"Les fonds permettront à la TDB de renforcer les technologies à faible teneur en carbone qui présentent un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre à long terme", a dit M. Kariuki dans un communiqué de presse.

Admassu Tadesse, président du TDB Group, a fait remarquer que les nouveaux fonds propres soutiennent le programme de croissance verte et d'action climatique de la TDB ainsi que ses efforts pour aider les États membres en Afrique à mobiliser des fonds nationaux pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. XINHUA

ALGER ET BERLIN CONVIENNENT DE RENFORCER LEUR PARTENARIAT DANS L'HYDROGÈNE VERT

ALGER, (Xinhua) - L'Algérie et l'Allemagne ont signé jeudi une déclaration d'intention commune visant à établir un groupe de travail bilatéral axé sur le développement de l'hydrogène en améliorant les conditions réglementaires pour les études, la production, le stockage, le transport et la commercialisation de l'hydrogène vert.

La déclaration a été signée par le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohammed Arkab, et le vice-chancelier allemand et ministre fédéral de l'Économie et du Climat, Robert Habeck.

Cette collaboration vise à stimuler les investissements dans l'hydrogène dans les secteurs public et privé des deux pays. "Nous considérons l'hydrogène comme une pierre angulaire stratégique, qui positionnera notre pays comme un acteur régional clé, s'inscrivant dans nos engagements climatiques et notre programme de transition énergétique", a déclaré M. Arkab.

"En collaboration avec nos partenaires allemands, nous menons une étude de projets expérimentaux scientifiques englobant l'ensemble de la chaîne de valeur de la production d'hydrogène," a-t-il poursuivi.

L'Algérie a l'ambition de devenir un important producteur d'hydrogène et d'exporter 10% des besoins de l'Union européenne d'ici 2040.

MM. Arkab et Habeck ont également supervisé la signature d'un contrat commercial entre le groupe énergétique algérien Sonatrach et allemand VNG pour la fourniture de l'Allemagne en gaz naturel algérien.

En outre, un protocole d'accord a été signé entre l'entreprise publique algérienne chargée de la distribution de gaz et d'électricité Sonelgaz et l'Association allemande de l'industrie de l'énergie solaire. Il vise à faciliter la fabrication locale et l'intégration d'équipements d'énergie solaire.

M. Habeck est arrivé mercredi à Alger à la tête d'une importante délégation composée de responsables du secteur économique et des groupes énergétiques allemands. Il a été reçu jeudi par le président Abdelmadjid Tebboune.

XINHUA

SPORTS

TCHAMBA :

LE PDP OFFRE DES MAILLOTS ET BALLONS A L'EQUIPE DE FOOTBALL DE KOUYOBO

Tchamba, 9 fév. (ATOP) – L'équipe de football du quartier Kouyobo dans la commune Tchamba 1 a bénéficié de jeux de maillots et de ballons offerts par la section préfectorale du Parti démocratique panafricain (PDP-Tchamba), le mercredi 7 février.

L'objectif de ce geste est d'assister les jeunes du quartier et les réunir à travers le football. Il est question également de les sensibiliser à la non-violence et à la vigilance par rapport à l'extrémisme violent.

Le président du PDP-Tchamba, Dolama Mignouna a demandé aux bénéficiaires de faire du football, un facteur d'union et de cohésion sociale : « Quand vous êtes sur le terrain vous devenez une seule famille, cette union doit être maintenue en dehors du terrain pour un monde meilleur », a-t-il dit. Il les a invités à la vigilance face au phénomène d'extrémisme violent et au terrorisme qui prennent de l'ampleur dans la sous-région. Dolama a souligné que la jeunesse est une cible privilégiée pour les auteurs de ces actes barbares.

Le chef du quartier de Kouyobo, Kagna Aboubacar, a remercié le donateur pour son acte qui illustre l'intérêt qu'il porte à l'épanouissement de la jeunesse. Il a exhorté les bénéficiaires à suivre les conseils donnés pour contribuer à l'enracinement de la paix dans le milieu. ATOP/JK/MEK



L'équipe de football

CAN 2023/EMERSE FAÉ :

« C'EST COMME UN RÊVE »

Abidjan (Cafonline)-La Côte d'Ivoire jouera la finale de sa Coupe d'Afrique des Nations. Les Eléphants ont décroché leur ticket pour l'ultime match de la compétition en dominant la République Démocratique du Congo ce mercredi soir au Stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpe. Un seul but de Sébastien Haller à la 65^{ème} minute a suffi au pays organisateur pour sécuriser son précieux ticket.

Un scénario inimaginable, il y a à peu près deux semaines, lorsque Kessié et ses partenaires se faisaient laminer 4-0 par la Guinée Equatoriale, à l'occasion de la troisième journée de la phase de poules. En conférence de presse, le patron du banc de touche des Eléphants n'a pas pu contenir son émotion. « *Je suis très content, très ému, c'est comme un rêve. Quand on revient deux semaines en arrière lors de la défaite ici contre la Guinée Equatoriale, on a du mal à l'imaginer* », a-t-il déclaré.

Les Eléphants qui ont frôlé l'élimination au premier tour se sont totalement métamorphosés en phase à élimination directe, en éliminant tour à tour le Sénégal en huitième, le Mali en quart et aujourd'hui la RDC dans le dernier carré.

Le technicien a su trouver un discours mobilisateur pour donner une autre impulsion à cette équipe qui lui a été confiée en pleine compétition, après le limogeage de Jean-Louis Gasset dont il était l'adjoint. « *J'ai dit aux joueurs : vous êtes 27 joueurs et je compte sur tout le monde. Si on veut gagner cette compétition, on la gagnera à 27... Si on veut relever la tête et aller gagner la compétition, c'est avec tout le monde. Depuis le début, je dis aux joueurs que tout le monde est important, y compris ceux qui sont en tribune et ils ont compris le message* », a indiqué l'ancien international ivoirien.

Passé l'euphorie de la qualification, il sera question de se remettre rapidement au travail pour aller chercher un troisième trophée dans la compétition, dimanche face au Nigéria en finale. « *On fera l'état des lieux dans les deux prochains jours, on analysera le Nigéria, même si on les a joués au premier tour, on verra la stratégie à mettre en place face pour la finale* », a-t-il assuré.

Les Eléphants et les Super Eagles s'affrontent dimanche, 11 février 2024, à partir de 20 heures GMT au Stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpe. Cafonline

FOOTBALL :

APRÈS LE JAUNE ET LE ROUGE, BIENTÔT UN CARTON BLEU ?

Paris (RFI)-L'instance internationale chargée des règles du sport le plus populaire de la planète envisage de créer un carton bleu. Il servirait à exclure temporairement un joueur.

On connaissait le carton jaune, qui fonctionne comme un premier avertissement à l'encontre d'un joueur, et le carton rouge, signe d'une expulsion, que l'on reçoit directement en cas de grosse faute ou automatiquement après un second carton jaune. Va-t-on bientôt utiliser un carton bleu, synonyme d'expulsion temporaire ? Telle est la volonté de l'International Football Association Board (Ifab), l'instance internationale qui édicte les règles du football, rapporte le quotidien britannique *The Telegraph*.

Ce carton bleu permettrait aux arbitres d'exclure temporairement un joueur coupable d'une faute d'antijeu ou en cas d'agressivité envers un arbitre. Le joueur qui recevrait le carton serait sorti du terrain pendant dix minutes avant de pouvoir revenir sur la pelouse. Au bout de deux cartons bleus, ou d'un carton bleu et d'un carton jaune, il serait expulsé.

En France, on a déjà le carton blanc

En France, l'expulsion temporaire existe déjà depuis 2018 dans les compétitions amateurs : il ne s'agit pas d'un carton bleu, mais d'un carton blanc. Enfin, plusieurs sports collectifs ont déjà adopté l'expulsion temporaire dans leur règlement : le rugby, le basket, le handball, le hockey sur glace ou encore le volley-ball.

D'après *The Telegraph*, des essais pourraient être lancés à l'été 2024 dans des compétitions intermédiaires, comme la FA Cup masculine et féminine en Angleterre. Il va falloir encore attendre un peu avant de voir le carton bleu se généraliser. La Fifa, dans un communiqué publié jeudi 8 février au soir, a freiné des quatre fers en évoquant des

informations « prématurées » du *Telegraph*. « De tels essais, s'ils sont mis en œuvre, devraient se limiter à des tests effectués de manière responsable à des niveaux inférieurs, une position que la Fifa a l'intention de réitérer lorsque ce point de l'ordre du jour sera discuté lors de l'AGA (assemblée générale annuelle) de l'Ifab, le 2 mars. » RFI

HYPERANDROGÉNIE :

CASTER SEMENYA DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE AVANT SON AUDIENCE

Johannesburg (AFP) – L'athlète sud-africaine Caster Semenya, empêchée de concourir parce qu'elle refuse un traitement pour faire baisser son taux de testostérone, a demandé le vendredi 9 janvier de l'aide pour financer sa bataille juridique contre cette réglementation.

"Nous manquons de fonds. Nous avons beaucoup d'experts qui viennent et que nous devons payer", a déclaré Semenya lors d'une conférence de presse à Johannesburg, précisant que l'audience la concernant devant la Grande chambre de la CEDH était prévue le 15 mai. "Donc, tout ce que vous pouvez faire, cela fait une énorme différence".

La Grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), sa formation suprême, avait accepté en novembre de se pencher sur le dossier de la double championne olympique du 800 m (2012, 2016). La sportive de 33 ans avait précédemment remporté une bataille judiciaire de longue haleine en juillet quand la CEDH lui avait donné raison en première instance contre la Suisse, estimant que l'athlète était victime de discriminations.

Mais les autorités helvètes, appuyées par la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics, ex-IAAF), avaient annoncé leur intention de porter l'affaire devant la Grande chambre de la CEDH, sorte d'instance d'appel dont les décisions sont définitives.
 AFP

Copyright, ATOP. Tous droits réservés